



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 / 0 / 06 / 20 / 24

Dossier complet le : 2 / 5 / 06 / 20 / 24

N° d'enregistrement : 2024-7946

### 1 Intitulé du projet

- 1 - Défrichement d'une peupleraie (5 ha 50)
- 2 - Boisement compensateur de terres agricoles sur une surface de 11 ha 90
  - sur la commune de Bazouges Cré sur Loir (72200) : 5 ha 80,
  - sur la commune de Baugé en Anjou (49150) : 6 ha 10.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SCI de Moulines et SCI la Blottière

Raison sociale

SCI de Moulines et SCI la Blottière

N° SIRET

8 9 9 0 2 7 1 0 6 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SCI

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom : 481 600 757 000 19  
de Castries

Prénom(s)

Henri

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47a	47a : Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L 341-3 du Code Forestier en vue de la reconversion des sols portant sur une superficie totale même fragmentée de plus d 0 ha 50 du tableau annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement.
47c	47c : premier boisement sur une surface de 11 ha 90

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

1 - Défrichement d'une peupleraie (> 30 ans).  
2 - Boisement compensateur de terres agricoles délaissées à faible valeur agronomique.  
Usage actuel des parcelles : prairies permanentes.  
Commune de Cré sur Loir (72200) :  
- parcelle 108 ZA 222 p : 1 ha 30  
- parcelle 108 ZA 109 p : 1 ha 70  
- parcelle 108 ZA 236 p : 2 ha 80 soit un total de 5 ha 80  
  
Commune de Baugé en Anjou ( 49150)  
- parcelle 097 E 123 : 2 ha 46 50 - à boiser : 1 ha 40 00  
- parcelle 097 E 124 : 0 ha 92 50 - à boiser : 0 ha 90 00  
- parcelle 097 E 675 : 3 ha 82 79 - à boiser : 3 ha 80 soit un total à boiser de 6 ha 10 00

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce défrichement est de supprimer l'écran végétal (peupleraie) situé devant le Château de Moulines (en restauration) et de retrouver des vues et des perspectives. En contrepartie de ce défrichement, il sera boisé 11 ha 90 de terres agricoles de faible valeur agronomique.

Ce boisement permettra à terme, une récolte de bois d'œuvre tout en préservant la biodiversité et le paysage.

Ce boisement aura une incidence positive sur la qualité de l'eau (filtration des sols).

Aucun produit chimique ne sera utilisé.

Il aura, également, un effet positif sur la qualité de l'air (séquestration du carbone).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Conformément au Plan Simple de Gestion, l'exploitation des bois a déjà été réalisée et la parcelle nettoyée (passage de broyeur forestier). La parcelle sera ensemencée et semée en graminée (automne 2024) pour être maintenue en prairie permanente.

Le boisement compensateur sera réalisé en feuillus et résineux (en choisissant des essences à la station et conforme à l'arrêté préfectoral de la Région Pays de la Loire n° 2020/DRAAF/67.

Les essences installées seront :

- Le Chêne Rouvre (8 ha 10),
- Le Pin Laricio de Corse (3 ha 80).

Plantation après travail du sol en ligne (décompactage + disques). Maintien des interbandes enherbées.

Plantation en ligne à une densité de 1400 à 1600 plants/ha.

Les haies situées en périphérie du boisement seront intégralement conservées.

Le boisement (préparation du sol + plantation) aura lieu au cours de l'hiver 2024.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

1 - Zone défrichée : fauchage régulier de la prairie.

2 - Zone boisée :

Opérations sylvicoles de conduite d'un peuplement forestier telles que préconisées par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Un avenant au Plan Simple de Gestion actuel sera déposé.

Boisement à vocation de labellisation bas-carbone.

Boisement encouragé par le programme Régional Forêt-Bois des Pays de la Loire (développement de la filière bois).

Plantation : hiver 2024.

Entretiens mécaniques et manuels les 3, 4 premières années.

Eclaircie des peuplements : à partir de 20 ans.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

47a : Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L 341-3 du Code Forestier en vue de la reconversion des sols portant sur une superficie totale même fragmentée de plus de 0 ha 50 du tableau annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement.

47c : premiers boisements sur 11 h 90.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface à défricher	5 ha 50
Surface à boiser (boisement compensateur)	11 ha 90

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :  Moulines (Baugé en Anjou 49150)

Localité :  La Blottière - CRE SUR LOIR

Code postal :  7  2  2  0  0 BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  -  0 °  1  4 ,  7  2 "  8 Lat. :  4  7 °  5  7 ,  1  8 "  7 *Moulines*

Long. : - 0 ° 14 66 7 Lat. : 47 ° 67 58 0 *la Blottière*

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Classé en Zone N au PLU (commune de Bazouges Cré sur Loir) et en Zone A (commune de Baugé en Anjou)

Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle à défricher : Le Sud de la parcelle à défricher est identifiée comme zone humide probable (proximité d'un étang). Parcelle à boiser : Pas de classement en zone humide. Pas de terrain hydromorphe (absence de sol rédoxique ou réductique). Pas de végétation dominée par des plantes hygrophiles (pas d'habitats dits "humides").
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de boisement sur Cré sur Loir est situé à proximité d'un site Natura 2000, FR 520 0649 (séparé par une route), vallée du Loir de Vars à Bazouges. Toutefois les parcelles à boiser, plus en amont, ne présentent pas de particularité environnementale. Parcelles hors vallée alluviale, pas de milieux humides, marécageux. Pas de coteaux calcaires à végétation xérophile. Pas de caves permettant le stationnement de chiroptères.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidence d'une plantation sur le bilan hydrique d'une parcelle par prélèvement racinaire et évapotranspiration.  Absence de besoins spécifiques en eau en lien avec la plantation (pas d'arrosage envisagé).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles défrichées ne seront plus considérées comme parcelles forestières avec vocation de production de bois d'œuvre. Pas d'inventaire faune/flore n'a été réalisé mais le défrichement de la peupleraie permettra de restaurer la zone humide initiale (prairie) et d'améliorer la biodiversité existante. En revanche, un boisement compensateur sera annexé à la demande de défrichement.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Boisement de terres agricoles délaissées sans repreneur.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La conséquence de la mise en œuvre du projet sera l'amélioration de la visibilité du Château de Moulines avec une valorisation paysagère de l'ensemble de ce site particulièrement remarquable.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelles libres sans agriculteur en place.  Le boisement va générer une production de bois et une activité sylvicole.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Toutes les haies périphériques en place seront maintenues.

La compensation du défrichement sera la mise en valeur par boisement de terres agricoles libres à faibles potentialités agricoles avec des essences adaptées aux stations (Pin Laricio, Chêne).

---

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

**i** Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement de la peupleraie permettra de supprimer l'écran végétal (peupleraie) devant le Château de Moulines (en restauration), de retrouver des vues et des perspectives, de restaurer la zone humide (mise en place d'une prairie). En contrepartie de ce défrichement, il sera boisé 11 ha 90 de terres agricoles de faible valeur agronomique.

Le projet de boisement compensateur concerne des terres qui ne sont plus utilisées pour l'agriculture. Aucun milieu d'intérêt n'a été identifié. Il n'est concerné par aucun zonage environnemental. Nous estimons avoir pris les précautions nécessaires pour être dispensé d'une évaluation environnementale.

Le travail du sol en ligne permettra de maintenir les interbandes enherbées.

Les essences retenues ont été choisies en fonction de leur adaptabilité aux différentes stations et l'évolution des conditions climatiques.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Carte de localisation de ZNIEFF 1 et 2.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Carte de localisation de Natura 2000.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Carte de localisation des zones humides.	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom de Castries

Prénom Henri

Qualité du signataire Gérant - Propriétaire

À Paris

Fait le 10/06/2024



Signature du (des) demandeur(s)